



RANDONNEE ACCOMPAGNEE 2019

## BARDENAS REALES, LE CHARME DU DESERT EN CHAMBRES TROGLODYTES

6 jours, 5 nuits, 5,5 jours de randonnée

**Des paysages irréels, des plaines et des canyons aux formes étranges dignes de décors de western, une randonnée surprenante; tout ceci au départ d'un hébergement sympathique.**

À deux pas des Pyrénées, le " dépaysement absolu" ; insolites, les Bardenas vous transporteront dans un monde extraordinaire et irréel. Paysages steppiques, cheminées de fées, reliefs ruiniformes, dédales et canyons labyrinthiques ... Ce lieu n'a pas fini de vous étonner, de vous surprendre et de vous émouvoir. Un territoire d'histoire, de conquêtes et de défense où les bandits trouvaient souvent refuge. Les villages fortifiés et les monastères dont les cigognes ont colonisé les clochers, ponctuent cette randonnée originale.

- **Une connaissance fine du désert**

En tant que précurseur dans l'organisation de randonnée dans les Bardenas, La Balaguère est devenue le spécialiste de cette destination insolite. L'expérience acquise depuis de nombreuses années est synonyme d'une connaissance fine des moindres cheminements qui permettent de découvrir des lieux inédits. Pour qui ne connaît pas minutieusement ce relief complexe, le risque est d'aller aux Bardenas sans vraiment les découvrir dans toute leur intimité.

- **Des hébergements remarquables et idéalement situés**

Les hébergements que nous avons choisis et avec lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années, sont idéalement situés, aux portes du désert. Ce sont les plus proches des sites de randonnée, afin de minimiser aux maximum les déplacements en minibus. Par ailleurs, tous les hébergements que nous avons sélectionnés, sont plébiscités et particulièrement appréciés, pour leur charme et leur accueil : ce sont des hôtes qui sont devenus des amis et qui vous accueilleront à bras ouverts.

**Les Cuevas de Valtierra** sont les maisons troglodytes où habitaient jusque récemment les villageois, transformées aujourd'hui en hébergements confortables, originaux, à la décoration soignée ; ce sont en fait des appartements avec des chambres à 2 personnes, avec salle de bains commune et un salon spacieux. Creusées dans les talus argileux des terrasses fluviales, ces curieuses maisons font partie du patrimoine local, témoignent du mode de vie des habitants d'autrefois et font partie du paysage de la Ribera, la région des rives de l'Ebre.

La région des Bardenas comprend un polygone de tir destiné aux manœuvres militaires ; ces dernières ne peuvent-être connues à l'avance. Des nuisances sonores liées à ces manœuvres peuvent donc survenir à certaines dates.

# PROGRAMME

## **Jour 1**

Transfert de Pau vers l'Espagne, traversée de la Navarre. Visites et petite randonnée de mise en jambes pendant le trajet.

**Temps transfert : environ 4 h**

## **Jour 2**

Visite et randonnée dans la **Bardena Blanca** et ses formations extraordinaires sous le vol des innombrables vautours ; paysage désertique unique en Europe.

**Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 300 m / - 300 m**

## **Jour 3**

Vers le **Balcon de Pilatos**, dans la réserve naturelle Rincòn del Bù, ou vers **Tripa Azul**, dépendant des conditions. Dans tous les cas, des fantastiques petits sommets, points de vue privilégiés sur les immensités des Bardenas.

**Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 300 m / - 300 m**

## **Jour 4**

Traversée des immensités steppiques des Bardenas, randonnée dans le « **Vedado de Eguaras** », cœur de la réserve naturelle des Bardenas.

**Temps de marche : 5 à 6 h Dénivelé : + 200 m / - 200 m**

## **Jour 5**

Le **Barranco Grande** est un labyrinthe de crevasses, de tours, de coupoles et d'aiguilles sculptées par l'usure du temps, l'eau et le vent. Visite du **monastère roman et gothique de la Oliva**, où les moines produisent encore un vin excellent...

**Temps de marche : 4 à 5 h Dénivelé : + 200 m / - 200 m**

## **Jour 6**

Transfert vers la France. Pique-nique en route puis promenade dans le beau village de **St Jean Pied de Port**. Retour sur Pau pour 17 h.

**Temps transfert : environ 4 h**

*Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.*

**En cas de forte chaleur (surtout en juillet & août) votre guide, pour des raisons de sécurité, pourra décider de réaliser un programme alternatif. Exemple de programme alternatif :**

**J1** : Voyage, arrêt dans les Pyrénées.

**J2** : Dans les Bardenas tôt le matin, randonnée (Barranco Grande ou autre), tour en véhicule par la piste. Séance au centre thermoludique de Cascante.

**J3** : Promenade dans la sierra de Uncastillo, passage à Santa Quiteria et au château de Sibirana, avec baignade au Pozo Pìgalo. Visite de Los Bañales (ruines romaines) et du village de Uncastillo.

**J4** : Dans les Bardenas tôt le matin, randonnée ( Tripa Azul ou autre). Itinéraire facile en pirogue sur le fleuve de l'Ebre (en supplément et non obligatoire). Visite de Tudela.

**J5** : Randonnée dans le massif de El Moncayo. Visite du Monastère de Veruela et de l'extraordinaire Tarazona.

**J6** : Idem que le programme classique.

Code : PA06BAR

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Rendez-vous** à 9 h devant la gare de Pau. Soyez habillés en tenue de randonnée, avec votre sac à dos prêt, de l'eau et avec les chaussures de randonnée à portée de main.

## **Accès au lieu de rendez-vous**

### **En train :**

TGV, train ou train de nuit pour Pau depuis Paris via Bordeaux ou depuis Lyon via Toulouse.  
Tél. SNCF : 36 35 [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

### **En avion :**

Aéroport de Pau-Uzein. Une ligne de bus à 1 € relie l'aéroport à la gare de Pau : ligne " Proxilis 20 ", arrêt Idelis à droite en sortant de l'aérogare ; départs indicatifs de 7h40 à 19h45 toutes les heures (30 min. de trajet). <http://www.pau.aeroport.fr/>  
Sinon taxi de l'aéroport à la gare, compter environ 20 €.

### **En voiture :**

Pau est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64-Sortie n°10. Accès également possible par routes nationales.

## **COVOITURAGE :**

Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à [Blablacar](http://www.blablacar.fr/). C'est simple et pratique.

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [Comparabus](http://www.comparabus.com/). Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

## **PARKING**

Parking gardé Clémenceau-Aragon, Boulevard Aragon - Square Georges V. 64000 Pau. Tél : 05 59 27 05 79 (compter environ 10 €/jour, 50€ 6 jours, 59€ 7 jours). *Pour l'achat de ces forfaits semaine, il faut téléphoner au parking quelques jours avant votre arrivée, afin de connaître les modalités d'achat et de retrait de ces forfaits, car il n'y a pas de guichetier le dimanche.*

Éventuellement possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

## **ARRIVER LA VEILLE OU RESTER APRÈS LE SÉJOUR Adresse d'hébergement à proximité du point de rendez-vous :**

- Hôtel\*\* Adour (<http://www.hotel-adour-pau.com/>), 10 rue Valérie Meunier à Pau. Possibilité de réserver un emplacement de parking de l'hôtel, situé à proximité (au forfait de 8€/jour, selon disponibilité). Tél : 05 59 27 47 41. Mail : [contact@hotel-adour-pau.com](mailto:contact@hotel-adour-pau.com)

## **DISPERSION**

Fin du séjour vers 17 h en gare de Pau.

## **FORMALITES**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement.

Au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

**ATTENTION** : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

## **NIVEAU**

**Niveau 2 sur une échelle de 5.**

4 à 5 heures de marche par jour avec un dénivelé montant de 200 à 400 m. Les températures ne sont jamais excessives aux dates programmées sauf en juillet et août où il peut faire chaud.

## **HEBERGEMENT**

Au village de Valtierra, aux portes du désert sur le territoire des Bardenas.

5 nuits dans d'anciennes maisons troglodytes rénovées en hébergement charmant.

Chambres pour 2 personnes, 1 salle de bain par maison (3 chambres maxi).

Chambre individuelle possible, toujours dans une grotte comprenant d'autres chambres, mais sans porte donnant sur la pièce principale (uniquement un rideau).

La situation géographique des hébergements, situés sur le territoire des Bardenas, permet d'optimiser le temps de trajet pour se rendre au départ des randonnées.

## **REPAS**

Le repas s'effectue dans un restaurant tout proche pour l'ensemble du groupe. Selon la saison, le repas du dimanche soir préparé par nos soins sera pris sur place dans les grottes.

## **TRANSFERTS INTERNES**

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés « tous risques » par nos soins.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous ne porterez que vos affaires de la journée.

## **GROUPE**

de 5 à 15 personnes

Code : PA06BAR

## ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État et spécialiste de la région.

## MATERIEL FOURNI

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

**Pour le haut du corps** : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemi du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

**Pour le bas du corps** : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

**LES BAGAGES** Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kgs, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages.

Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

**LES VÊTEMENTS** Vêtements et matériel à emporter sont à adapter selon la saison

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants fins
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour.

Code : PA06BAR

- ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

### **LE MATÉRIEL À EMPORTER**

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

**LA PHARMACIE** Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

**Une ombrelle (ou un parapluie faisant office de...) pour se protéger du soleil en période estivale.**

Code : PA06BAR

## **DATES ET PRIX**

03/02/2019 X 755 €	01/09/2019 X 755 €
17/02/2019 X 755 €	08/09/2019 X 755 €
24/02/2019 X 755 €	15/09/2019 X 755 €
10/03/2019 X 755 €	22/09/2019 X 755 €
31/03/2019 X 755 €	06/10/2019 X 755 €
07/04/2019 X 755 €	13/10/2019 X 755 €
21/04/2019 X 825 €	20/10/2019 X 755 €
12/05/2019 X 755 €	03/11/2019 X 755 €
19/05/2019 X 755 €	17/11/2019 X 755 €
09/06/2019 X 755 €	15/12/2019 X 755 €
16/06/2019 755 €	29/12/2019 X 825 €
23/06/2019 X 755 €	02/02/2020 X 755 €
30/06/2019 X 825 €	09/02/2020 X 755 €
14/07/2019 X 825 €	16/02/2020 X 755 €
04/08/2019 X 825 €	23/02/2020 X 755 €
25/08/2019 X 825 €	

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : + 220 €

## **LE PRIX COMPREND**

- L'hébergement
- Les repas
- Les transferts compris dans le programme
- L'encadrement

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- L'éventuelle visite du monastère,
- Les boissons,
- L'assurance multirisque (3,9%)



# POUR EN SAVOIR PLUS

## INFORMATIONS SUR LA RÉGION

### **Les Bardenas**

Le site le plus fantasmagorique des Pyrénées est probablement les Bardenas, avec des décors dignes des westerns. Paysage de contraste allant des terres désertiques chauffées à blanc par le soleil de la "Blanca" aux terres cultivées à grand peine par l'homme de la "Negra". Paysage de couleurs où alternent l'ocre de la roche, le vert des cultures et le bleu du ciel.

C'est un « no man's land » hors du temps d'où émergent des pics torturés, où l'homme n'a pas de place mais dont il goûte l'étrangeté. Ce territoire de 42500 ha, situé aux confins de la Navarre et de l'Aragon, vide de toute habitation, comprend 3 réserves naturelles. C'est un refuge privilégié pour les vautours fauves.

En été, il n'est pas question de partir aux heures chaudes ou d'oublier l'eau ; l'ombre est rare. Dans ce désert ocre balayé par le « caminero », on peut rencontrer, comme un mirage, des lagunes habitées par une faune grouillante.

Les Bardenas sont partagées en deux parties : La Blanca au centre, la plus spectaculaire, comprenant la Blanca baja et la Blanca alta (plutôt rocheuse avec des affleurements salins); la Negra, partie la plus méridionale composée de vastes plateaux semés de blé et de riz, irrigués par des canaux descendant du lac de Yesa.

Le Nord constitue le passage des transhumances des brebis qui vont rejoindre les herbages de Navarre, la pâture est interdite durant tout l'été. A El Paso se trouve une monumentale sculpture en pierre représentant un berger. L'homme n'habite pas dans les Bardenas, il y garde ses bêtes, il cultive sa terre, mais aucun être humain n'y vit. On a pourtant retrouvé des traces humaines datant du paléolithique inférieur, mais à cette époque l'environnement était bien différent.

L'armée n'a pas tardé à s'approprier une partie de la Blanca Alta pour en faire un idéal champ de tir, ce qui a eu pour conséquence de freiner le développement touristique de cette zone.

Bizarrement, ce territoire hors du temps n'appartient à aucune municipalité, ce sont les 19 villages riverains qui l'administrent ainsi que le monastère de la Oliva et les vallées de Roncal et Salazar. On a du mal à penser que les austères et démesurées Angarillones, où résonnent encore des histoires de brigands, étaient autrefois boisées. C'est la destruction des forêts de pins qui a laissé libre cours à l'érosion pour notre plus grand bonheur.

### **Les "Cuevas" de Valtierra, un hébergement original et chargé d'histoire**

Parmi les hébergements dans les Bardenas, il y a les « Cuevas » de Valtierra, des maisons troglodytes où habitaient jusque récemment les villageois. Ce sont aujourd'hui des hébergements confortables, originaux, à la décoration soignée ; ce sont en fait des appartements avec des chambres de 2 à 4 lits, avec salle de bains commune et un salon spacieux.

Ces curieuses maisons font partie du patrimoine local et témoignent du mode de vie des habitants d'autrefois. Une petite histoire... Les « Cuevas » -maisons troglodytes- font partie du paysage de la « Ribera », la région des rives de l'Ebre. Depuis plusieurs siècles, les habitants de ces lieux autour des Bardenas ont profité des talus argileux des terrasses fluviales creusées par le fleuve, faciles à travailler, pour construire ce type d'habitat. Un habitat économique ne demandant que du travail, et qui protégeait efficacement des rigueurs du climat continental de la région, très chaud en été et froid pendant l'hiver.

La plupart des maisons troglodytes que l'on voit aujourd'hui ont été creusées pendant le XIXème siècle et la première moitié du XXème. La plupart des « cueveros », les habitants des « cuevas », étaient des agriculteurs qui construisaient la maison à leur mesure. Avant d'entreprendre le travail, il fallait demander une autorisation à la mairie et payer une petite taxe.

Pendant les périodes de mauvais temps ou de faible activité dans les champs, ces agriculteurs laissaient la bêche, prenaient pelle et pioche et, petit à petit, à l'aide de l'eau pour ramollir l'argile compacte, creusaient dans les talus. Pendant que certains agrandissaient leur «grotte» à mesure que la famille augmentait, d'autres entamaient ou terminaient la maison pour pouvoir l'offrir à leur future épouse. Plus d'un mariage attendait la fin des travaux de la maison troglodyte.

Aux villages de Valtierra et Arguedas, la typologie de «grotte» la plus fréquente était l'habitat longitudinal, qui s'étalait le long de la façade pour profiter de la lumière du soleil. Il y en avait aussi à deux étages avec escalier et d'autres qui prolongeaient leurs galeries vers l'intérieur de la montagne. Dans un premier temps on creusait l'entrée, qui constituait la pièce la plus spacieuse, et après on continuait avec la cuisine, dont la cheminée était percée vers le haut de la montagne. Suivaient les chambres, dont le nombre augmentait à mesure que les enfants arrivaient. Parallèlement on creusait le grenier, l'étable, les écuries et d'autres dépendances. Certaines «cuevas» d'après-guerre avaient un four où les habitants faisaient du pain. À l'intérieur, les murs de ces maisons souterraines étaient recouverts d'un crépi et de carrelage au sol. Dans les dépendances, on faisait des creux dans les murs utilisés comme étagères, pour faire communiquer les alcôves ou bien même pour poser une ampoule ou une lampe à huile.

Le résultat donnait des maisons très confortables ; un ancien habitant, aujourd'hui octogénaire, raconte: «Dans notre maison nous avons toujours eu de l'électricité, mais il n'y avait ni sanitaires ni eau: les femmes devaient descendre la chercher au canal et la remonter avec des cruches sur la tête. Plus tard il y avait des transporteurs d'eau avec des mules et une charrette qui menaient l'eau jusqu'à la maison. Malgré ces petits inconvénients, nous vivions très bien, et il y avait beaucoup de jeunesse, de l'ambiance et de la solidarité entre voisins ». Parmi d'autres avantages, une température constante entre 18 et 21 degrés dans une région au climat contrasté: l'hiver, le chauffage n'était pas nécessaire, et l'été il fallait une petite couverture pour faire la sieste.

Comme dans les autres villages de la Ribera, la plupart des «Cuevas» de Valtierra ont été abandonnées entre les années 1950 et 1960, quand la mairie a construit les nouvelles maisons dites «pas chères» des quartiers de El Ratòn et Katanga. Puis, certaines de ces maisons ont été utilisées comme débarras, bâtiments agricoles ou caves à vin. Certaines ont continué à être habitées encore pendant des années surtout par des personnes âgées qui voulaient continuer à vivre comme ils l'avaient toujours fait. Aujourd'hui, certains habitants entretiennent encore la «Cueva» de la famille comme maison pour le week-end. Et d'autres, heureusement, ont été transformées en hébergement.

## **Les parcs naturels en France et en Espagne**

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ...

Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

### CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/50000ème " Bardenas " de Comunidad de Bardenas Reales de Navarra. Possibilité de l'acheter sur place.
- Carte " Bardenas Reales " avec topo-guide de Comunidad de Bardenas Reales de Navarra. Possibilité de l'acheter sur place.

### BIBLIOGRAPHIE

- « Le Grand guide des Pyrénées ». Ed.Milan.
- « Le Désert des Bardenas Reales et sa région », F. Moncoquit, Ed. Lavielle

### SUR LE WEB

- <http://turismo.navarre.com>
- <http://www.lasbardenas.com> (en espagnol).
- <http://www.bardeneras.com> (Cuevas de Valtierra).

### FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre sur les reseaux sociaux :



Nous vous invitons également à visiter notre  [www.edmondarcanson.com](http://www.edmondarcanson.com).

Vous trouverez peut-être le récit et les photos de ce séjour...

Et à votre retour, vous pourrez partager à votre tour votre expérience sur le blog !

# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## INSCRIPTION

### **Quand réserver ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question. (Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé). Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous retournons votre acompte.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé,
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Chèques Vacances (pour les séjours en France uniquement) : à nous envoyer par courrier recommandé,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le-nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous la faire parvenir par e-mail. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation.

Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou courrier postal.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré (au plus tard 21 jours avant le départ) pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

## **ANNULATION**

### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson le plus rapidement possible par téléphone, e-mail ou courrier postal.

Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (**la date prise en compte étant celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75% du prix du séjour.
- À moins de 7 jours : 100% du prix du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SÉJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'Assurance Annulation**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **Cas particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8 000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ARCANSON - Les Gaillardes - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 5, rue du Centre 93199 Noisy le Grand

RCP : MMA, 102 av. de Romans 26000 Valence